

Décision du directoire n°D2018-16 du 13/11/2018

**Portant nomination du Président de l'Observatoire de l'environnement
du projet de canal Seine-Nord Europe**

Le directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe,

Vu la décision n°D2018-09 du 15 mai 2018, portant création auprès de la Société du canal Seine-Nord Europe de l'Observatoire de l'environnement et fixant sa composition et ses règles de fonctionnement, et notamment son article 5 qui prévoit que le Président de l'Observatoire soit nommé par décision du directoire prise sur proposition du vice-président du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable ;

Vu le courrier du 13 septembre 2018 de la Vice-Président du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable proposant la candidature de M. Guy FRADIN à la présidence de l'Observatoire ;

DECIDE

Article 1^{er} – Monsieur Guy FRADIN est nommé président de l'Observatoire de l'environnement du projet de canal Seine-Nord Europe.


Article 2 - Le président du directoire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Recueil officiel des actes du directoire et de son président et dans la rubrique « Registre des décisions » des sites Internet et Intranet de la Société du Canal Seine- Nord Europe.

Fait le 14 novembre 2018

Le président du directoire


Jérôme DEZOBRY

Le membre du directoire


Jean-Damien PONCET